

**MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille treize, le 25 mai à 10h00.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Alexis Manac'h, Sylvie Birhart, Jean Faillard, Anita Daniel, Berc'hed Troadec Cadoudal

Absents: Carole le Boulanger, excusée, procuration à Berc'hed Troadec Cadoudal

Jérôme Cochenec, procuration à Sylvie Birhart

Convocation: 13 mai 2013

Secrétaire de séance: Anita Daniel

Objet : Toponymie: Addendum (rue du Bourg)

Lors de sa séance du 26 mars 2013 le Conseil municipal a adopté un plan de dénomination des rues et places du bourg de Brennilis. Lors de la mise en œuvre de cette décision, il est apparu au Bureau municipal que la dénomination unique de la place centrale du Bourg et de la portion de la RD36 située entre la mairie et l'intersection avec l'ancienne ligne de chemin de fer n'était pas forcément très pratique.

Le Bureau a donc pris l'initiative de consulter les riverains sur la possibilité de donner un nom spécifique à la portion de la RD36 concernée. Une seule réponse – favorable – a été reçue. Le Conseil municipal décide donc d'entériner la proposition du Bureau municipal et de nommer « rue du Bourg » la portion de la RD 36 située entre la mairie et l'intersection avec l'ancienne ligne de chemin de fer selon plan joint, l'intitulé de « Place des castors » demeurant pour l'espace matérialisé comme tel audit plan.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT

COMMUNE DE BRENNILIS

